

Les garanties prennent en charge, dans la limite des taux de remboursement ci-dessous, certaines dépenses non remboursables par la Sécurité sociale : la contribution forfaitaire de 1€/acte médical, les franchises de 0,50 €/boîte de médicaments - auxiliaires médicaux et de 2 €/transport.

Garantie soins et hospitalisation en France		Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5	
Hospitalisation et Maternité							
<ul style="list-style-type: none"> Frais de séjour Chambre particulière* Lit d'accompagnant Forfait hospitalier Transport du malade 	<ul style="list-style-type: none"> Chirurgie, anesthésie, obstétrique Hospitalisation à domicile 	100 % 40 €/jour 20 €/jour Frais réels 100 %	125 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 125 %	150 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 150 %	200 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 200 %	300 % Frais réels 20 €/jour Frais réels 300 %	
Médecine courante							
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires des médecins y compris acupuncteurs et homéopathes, auxiliaires médicaux, laboratoires Ostéopathes et chiropracteurs non remboursables par la Sécurité sociale Actes de spécialité : ATM (actes techniques médicaux) 	<ul style="list-style-type: none"> Imagerie, radiologie, échographie 	100 % 28 € 100 %	125 % 28 € 125 %	150 % 28 € 150 %	200 % 28 € 200 %	300 % 28 € 300 %	
Pharmacie							
<ul style="list-style-type: none"> Médicaments à vignette Vaccins non remboursables par la Sécurité sociale, en recommandations générales du calendrier vaccinal (ex : grippe) 		Frais réels 10 €	Frais réels 10 €	Frais réels 30 €	Frais réels 30 €	Frais réels 51 €	
Optique							
<ul style="list-style-type: none"> Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) 		126 €	152 €	202 €	253 €	303 €	
		bonus de 50 % si forfait optique non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :					
		189 €	228 €	303 €	380 €	455 €	
Dentaire							
<ul style="list-style-type: none"> Soins dentaires Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie remboursables ou non par la Sécurité sociale 		100 % 404 € +100 €	125 % 505 € +100 €	150 % 606 € +100 €	175 % 707 € +100 €	200 % 808 € +100 €	
Prestations diverses							
<ul style="list-style-type: none"> Cures thermales après accord de la Compagnie Prothèses et appareillage auditif, orthopédique... + appareils auditifs : + prothèses capillaires : Forfait prévention santé / prise en charge de la moitié des dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale (voir liste) Assistance : au quotidien + voyages déplacements en France et à l'étranger 		100 % 162 € 100 % - 51	125 % 182 € 125 % 157 € 51 €	150 % 232 € 150 % 182 € 51 €	200 % 323 € 200 % 202 € 101 €	300 % 323 € 300 % 253 € 101 €	
Garantie soins et hospitalisation en Suisse							
Hospitalisation en Suisse							
<ul style="list-style-type: none"> Hôpitaux et cliniques relevant de l'APDRG** : Hôpitaux et cliniques ne relevant pas de l'APDRG** : - frais de séjour, honoraires, prescriptions et frais annexes - forfait d'entrée pour examens 		100% du tarif APDRG** division commune de l'hôpital cantonal de Genève ou de Bâle					
		/jour	1 364 CHF 636 CHF	1 717 CHF 636 CHF	2 020 CHF 636 CHF	2 525 CHF 636 CHF	3 030 CHF 636 CHF
Médecine courante							
<ul style="list-style-type: none"> Honoraires médicaux Chiropracteurs, physiothérapeutes, ergothérapeutes sur prescription médicale Travaux de laboratoire, imagerie, radiologie, échographie Médecines complémentaires et préventives reconnues : sophrologues, naturopathes, relaxologues, étioopathes 		80 % 80 % 80 % 28 €	90 % 90 % 90 % 28 €	100 % 100 % 100 % 28 €	125 % 100 % 100 % 28 €	150 % 100 % 100 % 28 €	
Pharmacie							
<ul style="list-style-type: none"> Médicaments remboursables en Suisse Médicaments de phytothérapie, nutrithérapie prescrits non remboursables 		80 % 10 €	90 % 20 €	100 % 30 €	100 % 40 €	100 % 51 €	
Optique							
<ul style="list-style-type: none"> Verres, montures, lentilles remboursables + lentilles non remboursables chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) 		126 €	152 €	202 €	253 €	303 €	
		bonus de 50 % si forfait optique non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :					
		189 €	228 €	303 €	380 €	455 €	
Dentaire							
<ul style="list-style-type: none"> Soins dentaires Prothèses, implantologie, orthodontie, parodontologie remboursables ou non par la Sécurité sociale 		100 % 404 € +100 €	125 % 505 € +100 €	150 % 606 € +100 €	175 % 707 € +100 €	200 % 808 € +100 €	

Prestations exprimées en % des tarifs de convention et/ou base de remboursement de la Sécurité sociale, ou en % des tarifs de références suisses, dans la limite des frais réellement engagés. CHF : Francs Suisses.

* en secteur non conventionné, la chambre particulière est remboursée à hauteur de 31 €/jour.

** APDRG : All Patient Diagnosis Related Groups : mode de remboursement des hôpitaux basé sur leurs activités.

*** en optique et dentaire les forfaits France et Suisse ne se cumulent pas.

Forfait : remboursement maximum exprimé en € par an par bénéficiaire

Garanties et tarifs valables sous réserve d'acceptation technique et médicale : questionnaire de santé.